



Élaboration d'un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus pour les Premières Nations

juillet 2023

CONTEXTE

L'ensemble des programmes de soins de longue durée et de soins continus de Services aux Autochtones Canada (SAC) offre un appui aux Premières Nations qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour prendre soin d'elles-mêmes (p. ex. soutien aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux personnes atteintes d'une maladie chronique ou aiguë) et qui ont besoin de services continus à long terme. Dans le cadre des soins de longue durée et des soins continus, le Programme d'aide à la vie autonome finance des services de soutien social non médical pour les membres des Premières Nations à faible revenu qui vivent avec une maladie chronique ou une incapacité et qui résident dans les réserves et au Yukon. Le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits (SDMCPNI) fournit des services de soins primaires (p. ex. soins infirmiers à domicile, soins personnels, services de relève à domicile et soins palliatifs) dans les réserves et dans l'Inuit Nunangat, où il n'existe pas de services provinciaux ou territoriaux facilement accessibles.

Reconnaissant que ces programmes ne répondent pas adéquatement aux besoins des Premières Nations, le budget de 2019 a prévu 8,5 millions de dollars pour la tenue de séances de mobilisation dirigées par les Premières Nations et les Inuits sur une nouvelle approche de continuum de soins pour la prestation de services de soins de longue durée et de soins continus dans les communautés des Premières Nations et des Inuits, séances qui ont été menées en 2021-2022. Conformément à ces séances de mobilisation, SAC cherche à poursuivre sa collaboration avec les Premières Nations afin d'établir conjointement des options pour un volet consacré aux Premières Nations d'un cadre de soins de longue durée et de soins continus fondé sur les distinctions, holistique et adapté à la culture qui appuiera les Premières Nations alors qu'elles répondent aux pressions croissantes exercées par l'augmentation de la population âgée, la prévalence accrue d'adultes des Premières Nations ayant des capacités différentes et une population qui vit avec des maladies limitant l'espérance de vie.

Les Premières Nations-en-assemblée ont conféré à l'Assemblée des Premières Nations (APN), en vertu de la Résolution de l'APN 44/2022, *Élaboration conjointe d'options stratégiques avec Services aux Autochtones Canada pour un mémoire au Cabinet sur le cadre holistique de soins de longue durée et continus*, avec l'appui et la supervision du Groupe de travail technique sur le développement social et du Comité des Chefs sur la santé, le mandat de formuler conjointement des recommandations stratégiques avec SAC pour établir un Cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus par la réforme des programmes d'aide à la vie autonome et des SDMCPNI. La vision de ce cadre consiste à s'assurer que les membres des Premières Nations bénéficient du soutien dont ils ont besoin pour vieillir confortablement chez eux et au sein de leur communauté ainsi que de soins de santé équitables, quel que soit leur lieu de résidence.

PRIORITÉS DE RÉFORME

Les séances de mobilisation menées par les Premières Nations en 2021-2022 ont permis de dégager sept grandes priorités qui appuient la vision et les objectifs du changement transformateur.



Élaboration d'un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus pour les Premières Nations

juillet 2023

1. S'appuyer sur la culture

Un continuum holistique de soins de longue durée devrait être adapté à la culture et intégrer des pratiques traditionnelles et des activités culturelles au système de soins, comme des activités d'art autochtone et d'autres activités culturelles, la guérison et la médecine traditionnelles, les aliments traditionnels, les aides autochtones et les cérémonies. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 94)

La culture fait partie intégrante de l'identité des Premières Nations et est intégrée dans la vie et l'essence d'une communauté. On s'attend à ce que les cérémonies culturelles, les activités axées sur les terres et les médecines traditionnelles soient prises en compte dans le cadre de l'élaboration d'un cadre de soins de longue durée et de soins continus. L'application d'une double perspective, qui fait le lien entre la modalité occidentale de la santé et les modes traditionnels de connaissance, permettra de créer des soutiens parallèles pour la guérison. Le résultat escompté est un système et un environnement qui amplifient les forces des Premières Nations pour favoriser le bien-être des individus, des familles et des communautés. La réforme créera un précédent pour la formation continue et la prestation de soins adaptés à la culture et tenant compte des traumatismes, afin de garantir que les services à domicile et dans la communauté sont sûrs et confortables pour tous les clients. En outre, les établissements de soins tels que les foyers d'accueil pour adultes et les établissements de soins de longue durée doivent intégrer la culture afin de créer des espaces sûrs pour les survivants des pensionnats, les survivants des externats et les autres personnes touchées par l'héritage colonial.

2. Adopter une approche holistique

Il est important de reconnaître la forte corrélation entre les déterminants sociaux de la santé et du bien-être lors de l'évaluation du continuum de soins holistique tout au long de la vie. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 22)

Une approche holistique des Premières Nations reflète la situation d'une personne et de sa communauté dans toutes ses dimensions, avec des soins commençant dès la préconception jusqu'à la fin de la vie, et reconnaît que l'environnement d'une Première Nation constitue un facilitateur essentiel de la santé et du bien-être. De nombreux facteurs externes et internes influencent le bien-être, qui est la somme des composantes physiques, émotionnelles, mentales et spirituelles. Il est impératif de s'attaquer aux lacunes des déterminants sociaux de la santé pour modifier le modèle actuel fondé sur la



Élaboration d'un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus pour les Premières Nations

juillet 2023

maladie afin de promouvoir le mieux-être général et d'assurer le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté.

3. Restructurer et améliorer les infrastructures

Les soins doivent être ancrés dans la communauté : La capacité de rester dans la communauté - soit dans sa propre maison avec des systèmes de soutien familial et communautaire appropriés, soit dans les logements d'aînés au sein de la communauté - est une priorité. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 73)

Des maisons et des centres de soins assurant confort et proximité revêtent une importance essentielle pour le bien-être à long terme des individus et des communautés, afin que les membres des Premières Nations puissent vieillir sur place et recevoir des soins appropriés à la maison ou au sein de leur Première Nation. Pour atteindre cet objectif universellement accepté, il faudra adapter davantage les maisons, réaménager les bâtiments existants et construire de nouveaux centres de bien-être conformes aux normes de construction régionales. Des centres de bien-être polyvalents capables de servir les Premières Nations pour diverses capacités sont nécessaires, avec des espaces dédiés aux cérémonies sociales et culturelles, aux thérapies spécialisées, aux soins aux personnes âgées, aux soins palliatifs et aux services de santé mentale. Les bâtiments doivent être imprégnés d'éléments culturels et dotés d'améliorations technologiques afin de garantir des soins optimaux, une gestion sûre et sécurisée des données et des télécommunications stables.

4. Fournir des ressources évolutives et durables

La prestation durable de services et de programmes repose sur un financement stable et adéquat qui reflète les besoins actuels. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 64)

Un financement prévisible et durable favorisera l'adoption d'un modèle de soins plus proactif que les modèles de financement historiques fondés sur la réaction et le court terme. À l'heure actuelle, les Premières Nations ont souvent recours à d'autres sources de financement pour fournir des services ou de l'équipement à leurs clients en raison du financement insuffisant des programmes d'aide à la vie autonome



Élaboration d'un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus pour les Premières Nations

juillet 2023

et de SDMCPNI. Le passage à un financement pluriannuel, souple et fondé sur les besoins assurera l'autonomie dans la conception de budgets qui couvrent les coûts d'immobilisation et de fonctionnement, la mise en œuvre des programmes, le coût des services publics et du transport, l'inclusion de ressources de préparation aux urgences, l'élimination des écarts salariaux, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'anticipation des exigences futures fondées sur les besoins.

5. Accroître les ressources humaines dans le domaine de la santé

Les soins de longue durée sont également vus comme la façon dont les membres des Premières Nations prennent soin les uns des autres. Il s'agit de parenté, de rôles et responsabilités ainsi que de valeurs comme le partage, la compassion et l'amour. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 18)

La parenté définit les Premières Nations, où chaque membre de la famille et de la communauté a un rôle et une responsabilité. Le personnel prodiguant les soins de santé doit représenter un système de soutien désireux et en mesure d'aider les clients et les familles à renforcer ces liens familiaux et de parenté tout au long de leur parcours. Les navigateurs de système peuvent contribuer à éliminer les obstacles à l'accès aux programmes et aux services de soins de longue durée et de soins continus, à atténuer le stress et à apporter un soutien aux individus et à leurs aides-soignants. Le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé et du personnel de soutien revêtent une importance impérieuse pour assurer le bon fonctionnement des programmes et des services. Le soutien à la certification et à la formation accréditées pour les membres de la communauté permettra de passer de la modalité occidentale centrée sur le médecin à une approche fondée sur une équipe multidisciplinaire qui soulagera les médecins et le personnel infirmier et allégera la charge de travail en permettant aux personnes formées de se spécialiser dans des soins tels que les services liés au handicap, les soins aux personnes âgées, les soins palliatifs et les soins de fin de vie, les services de rééducation (physiothérapie, orthophonie, santé mentale, etc.), ainsi que le soutien et les services pour les aides-soignants membres de la famille.

6. Assurer la gouvernance et l'autodétermination

Il est essentiel de reconnaître le caractère unique de chaque Nation, ses forces, son peuple et ses innovations. Bien qu'il soit possible d'apprendre des autres communautés et d'essayer de mettre en œuvre des programmes similaires, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'approche unique. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 43)



Élaboration d'un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus pour les Premières Nations

juillet 2023

La mise en œuvre d'un continuum de soins doit respecter les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations en matière de santé. Comme le stipule la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, la communauté et la Nation ont le droit de participer activement à l'élaboration des programmes de santé et à l'administration de ces programmes par l'intermédiaire de leurs propres institutions. Un continuum de soins dirigé par les Premières Nations conduira à des partenariats coordonnés avec des parties internes et externes pour s'assurer que les rôles et les responsabilités sont définis, que les normes et la transition des soins sont claires et uniformes, et que la conception et la prestation d'un continuum de soins rentable et équitable sont fiables et accessibles pour les Premières Nations. Les Premières Nations ont fait état d'un lourd fardeau administratif en raison de la méthode de collecte de données, de la reddition de comptes en vertu des accords de financement et des longues conditions d'admissibilité aux programmes. Le renforcement des capacités administratives revêt une importance essentielle pour promouvoir l'autonomie des Premières Nations par rapport au Cadre sur les soins de longue durée et les soins continus grâce à davantage de personnel de soutien administratif avec des salaires équitables, à la révision des exigences en matière de reddition de comptes et de collecte de données, et à la réalisation d'investissements robustes dans les nouvelles technologies.

7. Assurer un accès équitable aux services dans l'ensemble du Canada

La vision des Premières Nations concernant les soins de longue durée implique également de voir la vie comme un cercle fondé sur les forces, où les individus trouvent ce qui leur convient dans un environnement favorable. Il s'agit de plans de vie depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Il s'agit de répondre aux souhaits du patient en matière de soins. Il s'agit d'un parcours de guérison offrant un soutien spirituel, notamment au moyen de cérémonies. (Rapport sommaire sur les séances de mobilisation nationales, Services aux Autochtones Canada, p. 18)

La création d'un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus doit refléter et respecter la diversité et l'équité dans toutes les Premières Nations du Canada afin d'habiliter les personnes ayant des capacités différentes et une population diversifiée en améliorant la conception inclusive pour tous et en favorisant la santé et le bien-être ainsi que la participation sociale tout au long de la vie. Un continuum de soins autodéterminé sera différent pour chaque Première Nation. Les normes provinciales et territoriales ne doivent pas limiter ce qu'une Première Nation est en mesure de fournir, ni à qui elle fournit des services. Un continuum de soins complet fait appel à de multiples secteurs de programmes, au-delà de l'aide à la vie autonome et aux SDMCPNI, pour assurer le confort et la paix jusqu'à la fin de la vie. L'objectif sous-jacent consiste à créer un parcours qui offre à la fois des services de soutien et un environnement accessible, qui soit inclusif et utilisable par tous, dans toutes les dimensions.